



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris le 2 avril 2019

## Frédérique VIDAL et Laurent NUNEZ installent le Comité Scientifique de Prévention de la Radicalisation (COSPRAD)

Frédérique VIDAL, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et Laurent NUNEZ, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Intérieur ont procédé à l'installation du Comité Scientifique de Prévention de la Radicalisation (COSPRAD).

En pleine cohérence avec le Plan national de prévention de la radicalisation présenté par le Premier ministre en février 2018, le COSPRAD a pour objet de faciliter les interactions entre les administrations publiques et les chercheurs en sciences humaines et sociales, de proposer des axes de recherche prioritaires sur les questions de radicalisation, de diffuser les bonnes pratiques, de favoriser la réflexion sur l'accès aux données à caractère sensible en matière de radicalisation, de contribuer à la valorisation des résultats de la recherche en sciences humaines et sociales et à leur réutilisation au bénéfice des politiques publiques.

Les deux Ministres se sont félicités de la mise en place de ce conseil permettant un dialogue de haut niveau entre chercheurs et administrations publiques. La Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a annoncé le financement annuel de 5 doctorats fléchés sur les problématiques de radicalisation afin d'augmenter la capacité de recherche française sur ces questions.

De son côté, le Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur a annoncé l'ouverture à la recherche scientifique du Fichier des signalements pour la prévention et la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT) dans des conditions qui font de la France l'un des pays les plus innovants en Europe dans ce domaine. Grâce à ce dispositif, ce sont plus de 11 000 fiches qui seront rendues accessibles à une équipe de chercheurs accrédités avec un véritable niveau d'informations qualitatives et utiles à la compréhension des phénomènes de radicalisation.

### Contact presse

**Ministère de l'Enseignement supérieur,  
de la Recherche et de l'Innovation** T 01 55 55 99 12 / 86 90  
[presse-mesri@recherche.gouv.fr](mailto:presse-mesri@recherche.gouv.fr)

**Ministère de l'Intérieur** - T 01 49 27 38 53 - [sec1.pressecab@interieur.gouv.fr](mailto:sec1.pressecab@interieur.gouv.fr)